

Cours du G.O.L.F. du 02 au 05 octobre 2023

Le Cours du G.O.L.F. est organisée par Alinéa Plus pour le compte de ThoraChir.
Alinéa Plus - 8 rue Froidevaux 75014 Paris - Tél : 01 41 38 23 53 - contact-golf@alineaplus.fr

Modalités de l'inscription en ligne

Pour participer au congrès, seule l'inscription en ligne est acceptée.

Ouverture des inscriptions en ligne : **06 mars 2023.**

Lien de la plateforme d'inscription : [Inscriptions Cours du G.O.L.F. 2023](#)

À partir du 18 septembre 2023, l'inscription pourra se faire soit en ligne avec paiement **UNIQUEMENT** par carte bancaire, soit sur place.

Alinéa Plus se réserve la possibilité de refuser toute inscription au congrès adressée par courrier, fax ou e-mail, sauf cas de force majeure.

Montants des droits d'inscriptions – Accès en présentiel et ou à distance

Frais d'inscription en présentiel + accès à distance	Jusqu'au 30 juin 2023 ⁽¹⁾	À partir du 1 ^{er} juillet 2023 ⁽¹⁾
Médecins, résidents, médecins spécialistes	420 €	490 €
Chefs de clinique, infirmières, ARC hospitalier ou institutionnel	210 €	260 €
Industrie pharmaceutique (non-partenaire)	525 €	630€
Frais d'inscription : accès à distance UNIQUEMENT		
Médecins, résidents, médecins spécialistes	320 €	390€
Chefs de clinique, infirmières, ARC hospitalier ou institutionnel	160 €	190€
Industrie pharmaceutique (non-partenaire)	450 €	540€
Étudiants et internes ⁽²⁾	Gratuit	Gratuit

⁽¹⁾Tarifs en Euros, TTC

⁽²⁾Justificatif à fournir **OBLIGATOIREMENT** :

- soit carte d'étudiant,
- soit carte d'interne,
- soit inscription DES (année universitaire en cours sept 2022-23)

Le montant des droits d'inscription comprend :

- l'accès à l'exposition des stands
- l'accès aux sessions scientifiques et symposiums
- les déjeuners si réservés (lundi 02, mardi 03 et mercredi 04 octobre 2023)

Les inscriptions sont nominatives.

Un certificat de présence sera adressé par mail après le congrès.

Les tarifs d'inscription varient en fonction des catégories des inscrits, du format de l'inscription et de la date de l'inscription.

Dîner du congrès – mercredi 04 octobre 2023

Le dîner du congrès se tiendra à l'Université Paris Descartes.

Il sera précédé d'une visite au Musée d'Histoire de la Médecine.

Frais d'inscription	Jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023
Médecins, chefs de clinique, infirmières, ARC, internes	30 € TTC
Industrie pharmaceutique*	95 € TTC

**Maximum 2 collaborateurs par firme.*

Règlement des droits d'inscription

L'association ThoraChir a mandaté la société Alinéa Plus pour l'organisation du Cours du G.O.L.F. 2023 et la perception des droits d'inscription à ces journées.

- **En ligne par carte bancaire** (Visa ou Mastercard via le système de paiement sécurisé Mercanet)
- **Par chèque**
 - Libellé à l'ordre de **Alinéa Plus / Cours du G.O.L.F.**
 - Reporter au dos du chèque le numéro congressiste du participant
 - Envoyer le règlement à **Alinéa Plus, 8 rue Froidevaux, 75014 Paris**
- **Par virement bancaire.** N'oubliez pas de mentionner sur l'avis à votre banque, le nom de l'inscrit et son numéro de congressiste pour lequel le virement est effectué (frais bancaires à la charge du donneur d'ordre)

International Bank Account Number (IBAN) : FR76 3000 4028 9000 0113 2142 353
Bank Identifier Code (BIC) : BNPAFRPPXXX

Dans le cas d'un règlement par chèque ou virement bancaire, un délai de 7 jours calendaires est accordé pour la réception du règlement. Passée cette date, l'inscription est annulée (notification par e-mail). Une nouvelle demande pourra être faite.

Le règlement en espèces n'est autorisé que dans le cadre d'une inscription sur place. L'Euro est la seule monnaie de référence.

Seule la réception effective du règlement des droits d'inscription confirme la participation au congrès.

Facturation

Règlement des droits d'inscription en ligne (carte bancaire)

Une facture acquittée et une confirmation d'inscription au congrès sont automatiquement adressées par e-mail au participant.

Règlement des droits d'inscription par chèque ou virement bancaire

À réception du chèque ou du virement, une facture acquittée et une confirmation d'inscription sont adressées par e-mail au participant.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation d'une inscription au congrès, le participant devra informer par écrit (courrier, fax ou email) Alinéa Plus :

- **Jusqu'au 20 août 2023** : remboursement des droits d'inscription, déduction faite d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier.
- **A partir du 21 août 2023** : aucun remboursement ne sera effectué, la date d'achat sur la base de la connexion au site internet faisant foi.
- Seules les annulations parvenant par écrit à Alinéa Plus seront prises en compte.
- Les remboursements éventuels se feront APRES la tenue des Cours du G.O.L.F. et aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée après le 09 octobre 2023.
- L'organisateur du Cours du G.O.L.F. (Alinéa Plus) ne peuvent être tenues responsable de tout problème résultant de grèves, de conditions climatiques ou de tout incident indépendant de sa volonté.
- L'organisateur du Congrès (Alinéa Plus) ne pourra être tenu pour responsable de l'interruption ou de l'annulation de la manifestation ou du report des dates du congrès survenant par suite d'évènements extérieurs de types politiques, sociaux, économiques ou de santé publique ou d'autres évènements indépendants de leur volonté (force majeure).

Formation professionnelle

N° de formation professionnelle d'Alinéa Plus : 11 75 62 718 75

Les participants pris en charge au titre de la formation professionnelle doivent s'inscrire en ligne. Il leur est demandé de fournir une attestation de prise en charge de leur organisme (reporter le nom du participant et son numéro congressiste).

L'inscription ne sera validée et confirmée qu'à réception par Alinéa Plus de l'attestation de prise en charge. Un délai de 15 jours calendaires est accordé pour adresser l'attestation.

En l'absence de ce document et si le délai est dépassé, le participant recevra un e-mail l'informant de l'annulation de son inscription. Une nouvelle demande d'inscription pourra être faite.

Les attestations de prise en charge doivent être adressées à Alinéa Plus par courrier ou par fax. Une facture sera adressée à l'organisme de formation après la manifestation.

Données personnelles

Les participants au congrès disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée).

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser à :

Alinéa Plus

8 rue Froidevaux
75014 Paris

Tél : 01 41 38 23 53

E-mail : contact-golf@alineaplus.fr